l'union

Relance et diversification de l'économie

Des correctifs à venir sur les exonérations fiscales

Innocent M'BADOUMA

Libreville / Gabon

La fiscalité devrait occuper une place centrale dans les reformes économiques annoncées par le Premier ministre, chef du gouvernement. A ce titre, les exonérations accordées aux sociétés vont être soupesées, suivies et évaluées, car occasionnant des pertes pour les caisses de l'Etat.

LORS de la réunion préparatoire sur le Haut conseil l'investissement (HCI), le 20 janvier 2017, le Premier ministre, chef du gouvernement Emmanuel Issoze Ngondet a appelé les administrations publiques et les investisseurs à reconsidérer la manière dont les exonérations ont été accordées jusque-là aux entreprises. « L'Etat gabonais a consenti, à ce jour, d'importantes sommes au titre de dépenses fiscales destinées à encourager les investissements dans des secteurs clés. Mais force est de constater et de reconnaître que nous n'avons pas eu de suivi sur l'impact de ces dépenses en terme de réinves-



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, pour une réforme des avantages fiscaux.

tissement», a déclaré M. Issoze Ngondet.

En effet, afin d'encourager les entreprises à s'implanter et développer leurs activités au Gabon, l'Etat a dû renoncer à prélever certains impôts, taxes et redevances. En contrepartie, les sociétés bénéficiant de ces mesures incitatives à l'investissement se devaient de générer des emplois, et de créer de la richesse. Ces mesures d'exonérations se sont généralisées, alors que de nombreux fiscalistes et économistes ont tiré la sonnette d'alarme sur la poursuite de cette politique.

Leurs craintes : les exonérations consenties partaient, pour nombre d'entre eux, en pure perte. Les contreparties attendues des entreprises se faisaient attendre. Peu d'emplois ont été créés, au regard des engagements pris. Peu de retombées économiques également au niveau national pour des projets et programmes annoncés en grande pompe comme d'oxygène, en bouffée terme d'emplois à fournir.

CORRECTIFS. Du coup, le Premier ministre estime qu'il est temps de revoir la



Les chefs d'entreprises invités à un dialogue sur les exonérations.

copie. « Les dépenses fiscales qui découlent ont contribué, en partie, à saper les fondements de notre système fiscal et contraindre nos marges d'intervention dans les véhicules de croissance», a-t-il affirmé.

Si les statistiques officielles des déperditions fiscales ne sont pas publiées, certaines sources font tout de même état de 200 milliards de francs annuels de recettes fiscales, faute de contrepartie des partenaires bénéficiaires. L'heure est donc au recadrage. « Ces correctifs doivent être apportés», a martelé M. Issoze Ngondet,

devant les directeurs généraux des administrations et les chefs d'entreprises présents à la réunion préparatoire des travaux du HCI. Le chef du gouvernement a

invité les dirigeants à reconsidérer la conception qu'avaient certains des exonérations accordées aux partenaires économiques. Pour lui, « l'attractivité fiscale à travers l'octroi des exonérations ne doit pas être le critère déterminant des investissements.»

Si la stratégie du gouvernement d'optimisation des recettes étatiques ne vise pas à accroître la pression fiscale, Emmanuel Issoze Ngondet estime qu'à côté de la modernisation de l'outil fiscal, « l'optimisation de la collecte des impôts est conditionnée, entre autres, par l'élargissement de l'assiette du champ des contrôles aux sujets fiscaux non formels.»

Autrement dit, il sera question, dans les prochains mois, de faire basculer dans le secteur formel, des nombreux opérateurs économiques et des niches fiscales non encore répertoriés. La tâche ne sera évidement pas aisée.

L'inventaire des opérateurs économiques, leur enrôlement dans le fichier fiscal restent une gageure dans un pays où la culture des impôts est peu répandue. Le gouvernement semble ne pas avoir de choix. «La fiscalité constitue, dans ce cadre, un levier important de ce plan de relance économique», a déle chef claré gouvernement.

Les prochains mois devront donc édifier l'opinion sur le remodelage des exonérations fiscales et leurs nouvelles pratiques au Gabon.

Les nouveaux horizons de la croissance en Afrique

Commerce intra-africain et exportations comme leviers

I. M'B. (Sce Afreximbank)

Libreville / Gabon

LE temps des initiatives sur le continent pour développer l'Afrique est arrivé. La tendance est forte depuis 2016. De nombreuses actions visent à promouvoir le commerce intra-africain et les exportations hors du continent. Certaines l'exemple à banques, d'Afreximbank, la Banque mondiale, en font même leur cheval de bataille.

En effet, l'un des principaux chaînons manquants pour ancrer durablement le développement du continent est la création de la valeur ajoutée sur son sol. Or, les conditions sont réunies pour passer à cette étape. C'est ce que soulignent les scénarios élaborés par la Banque mondiale ou la Banque africaine de développement (BAD). Ceux-ci reposent sur des négociations plus favorables aux pays dans les contrats sur l'exploitation des ressources naturelles et dans l'industrialisation du continent. « Il s'agit de passer du stade de l'exportation des ressources naturelles à celui de l'exportation de produits manufacturés transformés sur place », avait déjà lancé Donald Kaberuka, alors président de la BAD, lors de l'assemblée générale de

l'institution panafricaine à Arusha (Tanzanie), fin mai 2015.

Développer une industrie légère permettrait de « *créer des millions d'emplois actifs* », assure la Banque mondiale. Au départ, le premier investisseur dans le business des fleurs coupées en Éthiopie a bénéficié d'avantages fiscaux pour exploiter 10 ha de terres agricoles. Aujourd'hui, cette activité d'export emploie 50 000 personnes dans le pays.

Dans l'industrie du cuir, le Vietnam emploie 700 000 personnes, contre 8 000 en Éthiopie, alors que la population des deux pays est identique. Pourtant, soulignent les spécialistes, « les coûts salariaux sont deux fois moins élevés en Éthiopie qu'au Vietnam, et cinq fois moins qu'en Chine. Avec la formation à de bonnes techniques de gestion et de management, ce pays aura la capacité de rivaliser en productivité avec la Chine.»

MADE IN AFRICA. Dans ce sens, Afreximbank, dirigé par le Nigérian Benedict Oramah, a également signé un accord de coopération avec Made In Africa Initiative, un organisme spécialisé de promotion de la production africaine. Ce projet inspiré par Pékin est conduit par Helen Hai, ancienne directrice des investissements à l'étranger du fabricant de

chaussures chinois Huajian, présent en Éthiopie, et cofondatrice de la compagnie de textile C&H Garment Company, active au Rwanda et au Sénégal.

Les deux partenaires vont œuvrer à la mise en place d'une plate-forme panafricaine de location (leasing) de machinerie lourde et de matériel de production manufacturière.

L'accord entre Afreximbank et Made in Africa Initiative vise également à soutenir les entreprises africaines spécialisées dans l'exportation, à travers le renforcement des capacités de production et le transfert de connaissances. Afreximbank s'est engagé à promouvoir les exportations africaines de produits à forte valeur ajoutée, à travers notamment l'industrialisation des chaînes de production sur le continent.

L'institution panafricaine dédiée également à la promotion du commerce intra-africain et extra-africain, a prêté 6,1 milliards de dollars en 2015 (+40 % en un an). Son revenu net a atteint 134 millions de dollars

l'an dernier, en progression de +25 % sur un an.

Depuis 1994, Afreximbank a approuvé plus de 24 600 milliards de francs CFA en facilités de crédit aux entreprises africaines. L'institution panafricaine, basée au Caire et notée BBB- par Fitch et Baa2 par Moody's, visait à lever jusqu'à 1800 milliards de francs en 2016.





Mobile: (+241) 05 16 25 67 / 88 8.P: 2181 Z.I. Diouni - Libredile E-mail: chomoloragabon@cho.com Port - Gentil Tel. (+241) 01 55 21 41/47 Mabile: (+241) 05 61 01 32 B.P.: 344 Port - Gentil



The Power to Surprise